

# L'Anarcho-syndicaliste

N°230 – Le numéro : 2 € ttc

novembre 2022

« ... Nous sommes en outre ce qu'ils ne sont pas : des révoltés de toutes les heures, des hommes vraiment sans dieu, sans maître, sans patrie, les ennemis irréconciliables de tout despotisme, moral ou matériel, individuel ou collectif, c'est-à-dire des lois et des dictatures (y compris celle du prolétariat) et les amants passionnés de la culture de soi-même ... » Fernand Pelloutier - Lettre aux Anarchistes.

## Nous ne sommes ni prédicateurs, ni pythies.

La première certitude c'est de combattre l'exploitation capitaliste, de défendre nos droits et de se libérer du carcan des bureaucrates syndicaux corrompus et plus intéressés par leurs gamelles et petits perchoirs que de toute autre chose.

Analyser, expliquer, dénoncer la manipulation généralisée par l'intermédiaire des médias. La propagande « stadfeld » de Goebbels c'est de l'amateurisme à côté de celle dont nous sommes victimes. Nous devons appeler à défendre bec et ongles les droits et libertés individuelles et la reconnaissance des singularités.

Rien, non, rien ne peut justifier les lois d'urgence.

Rien ne justifie la constitution d'une commission nationale de défense, réunissant autour du Président un quarteron de généraux, quelques ministres dont les délibérations sont classées « secret défense » et dont les décisions s'imposent au conseil des ministres et aux assemblées.

Le DUCE doit se réjouir dans sa tombe.

Il est indispensable de dénoncer les mécanismes en jeu, de ne plus accepter les jeux de rôle politiques, syndicaux et bien sûr d'organiser les réseaux de résistance comme le firent les militantes et les militants ouvriers en créant le syndicalisme libre et indépendant, syndicalisme d'action directe type Charte d'Amiens.

La tâche est difficile et apparaît comme impossible, mais il en fut de même pour nos anciens à la création de la CGT, mais aussi en 1939, en 1947 avec la création de FO et comme c'est le cas actuellement dans nombre de pays pour des militants syndicaux qui risquent leur vie et en meurent.

Il faut tout reprendre indéfiniment et il faut s'imaginer Sysiphe heureux. « *Ce que la vie m'a appris c'est la nécessité du combat* », disait Jaurès.

**Notre journal avec nos petits moyens continuera sa besogne.**

**Merci pour vos abonnements et votre participation à ce combat.**

Marc Hébert

# Le pot de terre contre le pot de fer

*Conscience de classe et combat syndical.*

Des agents du lycée de Baume Les Dames dans le Doubs se sont saisis du préavis de grève illimitée déposé par notre syndicat de base à partir du 1 septembre 2022. Ils sont excédés et humiliés par le comportement abusif et agressif d'un CPE de leur établissement qui se permettait tous les abus de pouvoirs, allant de l'insulte, au manque de respect, de l'accaparement des locaux utilisés par les agents jusqu'aux excréments laissés par son chien dans les couloirs du lycée ou dans la cuisine.

mettre en grève dès le premier jour de la rentrée scolaire et ce pour une durée illimitée.

La proviseur du lycée a tenté de minimiser les abus de pouvoir de ce CPE qu'elle considérait comme un collègue et a essayé d'ignorer le mouvement de grève des agents pensant qu'il allait se terminer rapidement.

Devant cette situation, tous les agents, qu'ils soient du service de l'entretien des locaux, de la restauration, de l'entretien du bâtiment ou même de l'accueil et de l'informatique, tous ont décidé de faire bloc et de reconduire la grève pour le lendemain.



Le 2<sup>ème</sup> jour de grève, les agents étaient postés dès 7h30 devant la grille de leur lycée, attendant de pied ferme un signe de la direction de l'établissement. Malheureusement, celle-ci par son attitude a décidé de jouer le pourrissement afin de décourager les grévistes.

Voyant que la situation n'évoluerait pas en restant devant le lycée, les grévistes ont décidé, avec le soutien de notre syndicat de base, d'aller sur le rond-point à proximité du lycée qui desservait la nationale venant de Besançon, pour se faire entendre par la population.

Les 15 grévistes, en majorité des femmes, ont occupé ce rond-point pendant des heures en scandant des slogans, en manifestant, en distribuant des tracts afin d'alerter les habitants sur leur situation de souffrance au travail.

Les gendarmes sont rapidement sur place et nous ont demandé d'évacuer les voies de circulation pour éviter, selon eux, des accidents et des embouteillages. Nous avons expliqué au force de l'ordre que c'était un moyen pour les grévistes de se faire entendre du Conseil Régional (l'employeur) et du Rectorat (hiérarchie fonctionnelle) qui pour l'instant ignoraient totalement notre mouvement de grève.

Cette journée a permis de récolter grâce à cette action un peu d'argent dans la caisse de grève, une journaliste nous a contactés et a écrit un article sur cette grève dans la presse régionale, suite à la

**Vous qui n'arrivez  
plus à vivre avec votre salaire  
de misère**

**Vous qui subissez au quotidien  
la souffrance au travail**


**Vous qui dénoncez  
régulièrement la dégradation  
de vos conditions de travail  
par le manque de personnel et  
la pression de la hiérarchie**

**Vous avez l'occasion de vous  
faire entendre en participant  
massivement à la  
grève illimitée à partir  
du 1 er septembre 2022**

**SI VOUS NE REVENDIQUEZ RIEN  
VOUS N'OBTIENDREZ RIEN**

Déterminés à retrouver leur dignité, ils ont décidé, tous sans exception, de se

publication, la veille, de notre communiqué de presse.



**Le syndicat Force Ouvrière conseil régional Franche-Comté Bourgogne appelle à un rassemblement Jeudi 1<sup>er</sup> septembre 2022 devant le lycée Jouffroy d'Abbans de Baume les Dames dès 8 heures.**

**En effet, notre syndicat a déposé un préavis de grève illimitée à compter du jeudi 1<sup>er</sup> septembre 2022 dont un des volets revendicatifs porte sur l'application de mesures concrètes pour protéger les agents en situation de souffrance au travail.....Et au lycée de Baume les Dames nous nous trouvons face à une situation inédite !**

**Jusqu'à maintenant, les situations de souffrance qui nous sont remontées sont provoquées par des chefs exerçant une autorité hiérarchique (agent chef) OU/ET fonctionnelle (gestionnaire) sur les agents. Au lycée Jouffroy d'Abbans, il s'avère que c'est le conseiller principal d'éducation (CPE) qui est à l'origine d'un véritable malaise au sein de l'équipe des agents du conseil régional !**

**Comment est-ce possible ?**

**Très bonne question et c'est à cette question que nous demandons à Madame la Présidente en personne de répondre !**

Au 3<sup>ème</sup> jour de de cette mobilisation, les agents toujours aussi motivés ont fait de nouveau un piquet de grève devant la grille du lycée.

La pression de cette grève et sa médiatisation ont fait qu'un représentant du Rectorat, le vice-président de la Région accompagné de son directeur général adjoint chargé des lycées et de la directrice des ressources humaines se sont rendus sur l'établissement pour recevoir tous les grévistes accompagnés par notre syndicat pour tenter de désamorcer la crise sans vouloir reconnaître la responsabilité du CPE dans ce conflit. C'est peut-être parce qu'il est élu conseiller municipal de cette ville dont le maire était le directeur de campagne de la présidente de Région.

Malheureusement cette réunion s'est terminée sans avoir trouvé un accord pour mettre fin au conflit, seule une charte de portée générale à destination de tous les personnels a été proposée pour rappeler aux personnels le fonctionnement et les règles du lycée.

Au 4<sup>ème</sup> jour de grève quelques tensions sont apparues au sein du groupe de grévistes, le découragement des uns et le mauvais temps ont commencé d'entamer le moral des agents en grève.

Malheureusement malgré les slogans scandés, la distribution de tracts, la situation ne semblait plus évoluer.

Ayant eu l'information la veille que quelques agents de mon lycée situé à Besançon, avaient décidés de manifester eux aussi devant leur lycée pour dénoncer leur souffrance au travail due à l'encadrement autoritaire et clivant de la gestionnaire de ce lycée, j'ai donc proposé aux grévistes du lycée de Baume les Dames de venir soutenir les quelques agents de mon lycée en grève lors du service du midi, cette proposition a été acceptée à l'unanimité.

Arrivés devant le lycée à Besançon, nous avons scandé des slogans dénonçant la souffrance au travail des personnels de cet établissement, la presse, avertie depuis la veille par un communiqué de presse de notre syndicat de base, attendait de pied ferme les grévistes du lycée de Baume les Dames qui venaient soutenir les agents de mon lycée. Nous en avons profité pour dénoncer l'inaction et le je-m'en-foutisme du Conseil Régional et du Rectorat. Nous avons expliqué à la presse que malgré de nombreuses alertes dénonçant la souffrance au travail dans cet établissement, confirmée par la médecine du travail, rien n'était fait pour protéger la santé et la sécurité des agents.

La réaction du proviseur de mon lycée ne s'est pas fait attendre, il est sorti furieux en entendant les slogans et a fait rentrer immédiatement les élèves qui traînaient devant l'établissement, reprochant même à nos camarades de discuter avec les étudiants présents à ce moment-là.

Alors que je continuais de scander des slogans dénonçant la souffrance au travail, un jeune riverain est venu m'agresser physiquement pour que j'arrête d'utiliser le porte-voix car je l'empêchais de dormir. J'ai essayé de lui faire comprendre le pourquoi de cette manifestation, que des agents étaient en souffrance dans le lycée, malheureusement ce jeune, ignorant totalement l'histoire Ouvrière de notre pays, lobotomisé par la pensée capitaliste qui prône l'individualisme à outrance, n'a

pas voulu entendre mes explications et m'a bousculé violemment. J'ai ressenti à ce moment-là beaucoup de tristesse, d'amertume de voir son comportement agressif envers moi.

Ce triste constat démontre bien que la culture Ouvrière et populaire est indispensable pour contrer la pensée dominante du système capitaliste, c'est la responsabilité des syndicats de l'expliquer, de la diffuser ce qui n'a pas été fait depuis plusieurs années et on en voit, aujourd'hui, le résultat.

Après cet incident, les grévistes du lycée de Baume les Dames sont retournés dans leur établissement car la proviseur souhaitait les recevoir en fin d'après-midi. Lorsque nous sommes arrivés avec les agents, sous une pluie battante, devant le lycée de Baume les Dames, on nous a informé que le rendez-vous avait été annulé à la dernière minute sans aucune autre explication.

Le 5<sup>ème</sup> jour de grève, tous les agents se sont de nouveau retrouvés devant le lycée, aucun ne manquait à l'appel, ils étaient tous unanime pour dénoncer l'attitude de la proviseur et l'ont fait savoir à un des membres de la direction lorsqu'ils étaient devant la grille de l'établissement.

Après plusieurs heures passées sur le parking de l'établissement à scander des slogans revendiquant le respect des droits des salariés, mon téléphone se mit à vibrer, c'était un appel du Vice-président de la Région qui voulait absolument discuter avec les grévistes.

Le rendez-vous était pris, cette fois il est venu seulement accompagné du directeur général adjoint en charge des lycées.

Inquiété par la grève de l'action de la veille devant le lycée de Besançon et craignant qu'elle ne fasse des émules, le vice-président était beaucoup plus attentif aux revendications des agents que lors des précédentes réunions.

Les grévistes ont de nouveau fait entendre leurs revendications légitimes et ont montré leur détermination en proposant un protocole de reprise, élaboré avec l'aide de notre syndicat.

Dans ce protocole les agents exigeaient d'avoir, des excuses du CPE qui les avait agressés, un préambule à la charte proposée à la dernière réunion, sur laquelle il est clairement écrit que ce sont les abus de pouvoir et le manque de respect envers les agents de la Région qui sont à l'origine de cette nouvelle charte et pour finir une négociation sur les jours de grève.

Malheureusement, à la fin de cette entrevue, aucun accord n'a été conclu pour terminer cette grève, le Conseil Régional et le Rectorat campaient sur leurs positions préférant soutenir un des leurs au détriment du bon fonctionnement du lycée.

Devant ce fait, les grévistes ont joué leur dernière carte en distribuant un tract dénonçant la responsabilité de la Région et du Rectorat qui refusent de mettre un terme à cette grève laissant se dégrader les conditions d'accueil des élèves.



### **6<sup>ème</sup> jour de grève au lycée Jouffroy D'Abbans.**

**La dernière négociation avec le vice président de la région n'a rien donné au lieu de reconnaître la souffrance au travail des agents dû aux agissements du CPE**

**Le conseil régional et la proviseur sont dans le déni, préférant couvrir les actes inacceptables de ce CPE au détriment du bon fonctionnement du lycée.**

**Les élèves commencent à en subir les lourdes conséquences : Aucune restauration, aucun entretien des locaux et des sanitaires, pas de maintenance des bâtiments et ce depuis 5 jours.**

**Les agents ont envoyé un protocole de reprise pour débloquer la situation**

**Mais toujours aucune réponse de la région**



À la fin de ce 5<sup>ème</sup> jour de grève les agents étaient découragés, ils envisageaient pour certains de reprendre le travail dès le lendemain.

C'est à ce moment là que nous avons décidé de les soutenir avec notre caisse de grève et avec les quelques euros que nous avons récupérés des syndicats de base et des structures syndicales locales. Confortés par cette aide indispensable, les grévistes dans la nuit ont décidé à l'unanimité de reconduire la grève le lendemain.

Le 6<sup>ème</sup> jour de grève, les agents fatigués commençaient à douter d'une possible fin de grève qui leur serait favorable.

Rassemblés, au petit matin, devant le lycée, nous avons vu un véhicule d'une entreprise de nettoyage se diriger vers l'entrée de l'établissement, ni une ni deux, nous nous sommes tous précipités pour l'empêcher de rentrer.

Cette entreprise avait été envoyée par la Région pour procéder au nettoyage des locaux qui devenaient insalubres et casser le mouvement de grève.

Les grévistes déterminés et en colère se sont tous assis devant la voiture, la direction du lycée a appelé les gendarmes qui patrouillaient régulièrement dès le premier jour de cette grève.

Les agents n'ont pas bougé la proviseur et le gestionnaire sont arrivés, nous avons dénoncé cette volonté de casser la grève initiée par les agents.

Face à la détermination des grévistes, le véhicule de l'entreprise de nettoyage a fait demi-tour et il est reparti en direction de Besançon.

Suite à cette atteinte au droit de grève, le Vice-président de la Région m'a rapidement contacté par téléphone en expliquant sa volonté de mettre fin à ce conflit.

Les grévistes ont de nouveau donné leurs conditions pour reprendre le travail, après quelques échanges téléphoniques et par mail, un accord de fin de conflit a été trouvé, toutes les revendications des grévistes ont été satisfaites, les agents se sont engagés à reprendre le travail en

début d'après-midi et la grève s'est enfin terminée.

La fin de ce conflit s'est terminée par des cris de joie, des larmes de bonheur, s'en est suivie une fête improvisée devant le lycée, nous avons chanté à tue-tête l'Internationale pour célébrer cette belle victoire Ouvrière qui s'est terminée bien évidemment autour d'un bon repas.



Pour la petite histoire, la solidarité, la camaraderie des agents de ce lycée avaient déjà, il y a quelques années, porté ses fruits, puisque après 9 jours de grève, soutenue par notre syndicat, ils avaient fait céder la Présidente de Région pour obtenir une délibération de la Région qui a permis à de nombreux agents contractuels des lycées, ayant beaucoup d'ancienneté au service de la Région, d'être enfin titularisés.

**Encore une fois le pot de terre a triomphé contre le pot de fer, ce qui prouve une nouvelle fois que lorsque la classe Ouvrière est unie, elle réussit à faire aboutir ses revendications.**

Cette histoire aurait pu s'arrêter là mais malheureusement, dès le lendemain de cette victoire, je recevais dans ma boîte aux lettres une convocation au commissariat de Besançon. J'étais soupçonné d'avoir commis ou tenté de commettre l'infraction de diffamation envers un fonctionnaire, un dépositaire de l'autorité publique, ou un citoyen chargé d'un service public.

Deux jours plus tard je me suis rendu au commissariat. J'ai appris que la gestionnaire de mon lycée, dont nous avons dénoncé syndicalement sa responsabilité sur la souffrance au travail

du personnel de mon établissement, avait porté plainte contre moi par deux fois pour une publication de notre syndicat de base dénonçant ces faits.

Pendant mon audition je n'ai répondu à aucune question de l'officier de police

judiciaire mais j'ai juste dénoncé l'attaque portée sur mon syndicat de base.

Visiblement la victoire des agents de Baume les Dames leur reste en travers de la gorge.

Frédéric

\*\*\*

## Constat d'un lecteur militant à Force-Ouvrière

Après le CCN de septembre 2022, la question s'impose :

Est-ce que le Comité Confédéral National ne serait devenu qu'une CE, une Chambre d'Enregistrement ?

Tous les militants qui ont connu, pendant des années, des CCN animés, avec des positions et des discussions carabinées, pouvaient dire : ça c'est FO ! Ils ne peuvent n'être que consternés, atterrés, révoltés.

Le CCN de septembre 2017, qui appelait à la mobilisation contre les ordonnances Macron, n'est plus qu'un lointain souvenir. Et pourtant, c'est toujours Macron, c'est la même politique de classe : casse sociale pour le peuple et privilèges permanents pour les 1% les plus riches. Normalement quand tu sais que la casse sociale va continuer, s'amplifier, tu organises de loin le rapport de force.

Et bien non ! Au lieu de cela et pour commencer, le nouveau Secrétaire Général n'organise pas un grand meeting de rentrée. Non, c'est seulement un petit meeting parisien confidentiel à la Bourse du Travail entre groupies du SG ( 300 participants). C'est sûr, ce n'est pas Blondel, c'est loin d'une mobilisation générale.

En plus de cela, quand le CCN a lieu, tout le monde sait que la CGT a lancé une journée d'action le 29 septembre et qu'il y a des camarades, des organisations FO qui sont pour y participer, pour créer,

amorcer le rapport de force contre Macron et les 1%; contre la politique ultra libérale et la destruction de tous nos acquis.

Du coup, pour mettre tout le monde d'accord, un camarade propose un texte qui se réfère à la journée du 29 septembre. Vu que la direction de FO n'a rien fait et n'a rien proposé, c'est normal, conforme à nos pratiques et à notre conception du syndicalisme libre et indépendant. Mais l'amendement est sèchement refusé. Pourquoi ? Parce que le camarade qui a proposé le texte ne plaît pas à la « direction confédérale ».

Nous sommes bien revenus à ces pratiques que FO dénonçait comme « stalinienne ».

Alors, à quoi ça sert d'écrire dans la Résolution Générale : « ... le CCN apporte son soutien à tous les syndicats et les militants FO qui agissent et se mobilisent au quotidien pour défendre leurs conditions de travail et de salaires, y compris par la grève ... Il mandate le bureau confédéral pour proposer aux organisations syndicales, l'organisation en commun d'une mobilisation interprofessionnelle, c'est-à-dire la grève... ».

Dans ce cas pourquoi FO n'a rien initié pendant tout le mois de septembre ? Et pourquoi refuser une « mobilisation interprofessionnelle », en commençant avec celle du 29 septembre ?

En fait, l'épuration politique, la volonté de transformer le CCN en Chambre d'Enregistrement continue. On refuse toutes les contributions qui ne viennent pas des militants « dans la ligne ». Il s'agit de se limiter à des formules pour faire comme si, mais sans passer à la pratique ; On va à grande vitesse dans le mur !

Au plan revendicatif, nous devons reprendre un cahier de revendications complet et le mettre en œuvre envers et contre tous pour en revenir au syndicalisme d'action comme le firent en 1947 les militants de Résistance Ouvrière et non pas, comme c'est le cas depuis bientôt 20 ans, se limiter aux revendications immédiates et entériner ainsi le passé : décote à 64 ans, et toutes les lois scélérates : ordonnances Macron, loi Travail, loi de 2018... Sur ça, rien dans la résolution !

Sans la base militante, le syndicalisme libre et indépendant n'existe pas, le contrôle de l'appareil est précisément ce que les militants de la CGT-FO ont combattu en créant ... FO, car on ne fait pas du syndicalisme en contrôlant l'appareil par une bureaucratie politique, quelle qu'elle soit.

Le CCN ne doit pas être soumis à la bureaucratie confédérale. Les instances qui composent les Unions Départementales et les Fédérations doivent reprendre leur place. Pour cela, il est indispensable que les militants FO imposent une ligne revendicative et d'action au sein des instances départementales et fédérales.

FO doit renouer avec le débat contradictoire, la liberté et l'indépendance et donc la prise en compte de toutes les contributions, sans politique d'exclusion. Certes, cela semble être une utopie, un vœux pieu au vu de l'état de délabrement de la démocratie syndicale au sein de la confédération. Nous devons revenir aux principes et valeurs de la CGT-FO de 1947, celles qui ont fait de FO la seule organisation qui

puisse avoir une action libre et indépendante de tous les pouvoirs.

Ce retour aux fondamentaux est une nécessité absolue et urgente. Poursuivre dans cette démarche de syndicalisme de collaboration et de bureaucratie subsidiaire avec ces procédés de copinage, ces procès « staliniens » ne peut qu'aboutir à un syndicalisme officiel à la botte des pouvoirs politiques et patronaux.

Nous verrons, dans les semaines qui viennent, la constitution effective du rapport de force émanant de mobilisations spontanées de la classe ouvrière. Les organisations syndicales mettront-elles tout en œuvre pour les amplifier, les généraliser ou verrons-nous leur capitulation comme le laisse présager le communiqué du 3 Octobre des organisations « syndicales »?

Le CCN de FO doit, conformément aux statuts, se ressaisir et imposer une mobilisation générale contre le démantèlement total de notre système de protection social et la liquidation de nos libertés fondamentales.

**Les assemblées de godillots sont l'apanage des systèmes totalitaires.**

Charles

## L'Anarcho-syndicaliste

Association des Groupes Fernand Pelloutier  
Korn an Tan - 640 rt de Lezeret  
29810 PLOUMOGUER

Fondateur de publication: Alexandre HÉBERT  
Directeur de publication: Marc HÉBERT

N° SIREN 890 475 460 – CPPAP: 1125 P 11527 – ISSN: 0398-6829  
publicimo : codico 04384049 D.T.PR N° 029/21/085-AN

Imprimerie spéciale de l'ass. Groupes Fernand Pelloutier  
Dépôt légal: Bibliothèque nationale de France

Sites : <https://anarcho-syndicalisme.org>  
Contacts: [contact@anarcho-syndicalisme.org](mailto:contact@anarcho-syndicalisme.org)

## Rentrée scolaire sous tension

Si ce titre apparaît en grand nombre dans les journaux cette année, c'est que la situation s'est encore empirée par rapport aux années précédentes. Le taux de postes pourvus dans les écoles, collèges et lycées publics n'est que de 83 % contre 94 % l'an passé.

Les causes d'une telle difficulté de recrutement des enseignants sont multiples et s'accumulent depuis des décennies.

Tout le monde sait que les salaires sont très faibles par rapport au niveau d'études exigé. Il faut bac +5 aujourd'hui pour pouvoir prétendre au concours d'entrée pour des salaires de 1 à 2 SMIG maximum de début en fin de carrière.

Mais de plus, les conditions de travail, comme dans beaucoup de services publics par ailleurs, se sont continuellement dégradées.

Tout d'abord, la politique de réduction des dépenses publiques mise en place depuis quarante ans a engendré les suppressions de postes que l'on sait dans les écoles, les collèges et les lycées et augmenté les effectifs de classe dans les établissements.

Parallèlement, les « réformes » de l'éducation nationale se sont enchaînées les unes après les autres sans améliorer pour autant la situation mais bien au contraire en dégradant considérablement les conditions de travail.

Dans le premier degré par exemple, celle de Lionel Jospin en 1989, dite « loi d'orientation » rédigée en grande partie par Philippe Mériau, « pédagogue » de renommée, a imposé un « projet d'établissement » aux écoles en lieu et place de la transmission des savoirs.

Les contenus des programmes fondamentaux (français, mathématiques, histoire/géographie) sont alors diminués en quantité et en temps d'enseignement laissant place à des temps d'« activités » pour la mise en place des dits projets.

La liberté pédagogique en prend alors pour son grade. Les pédagogies « nouvelles », où « l'enfant crée » son savoir » sont de plus en

plus imposées aux enseignants par des injonctions ministérielles.

La loi Peillon en 2014, dite loi sur les « rythmes scolaires », accentue cette situation en supprimant 3 heures d'enseignement par semaine aux élèves en élémentaire : les « samedis libérés ». Le calcul est simple : 3 heures par semaine durant 8 ans d'école aboutissent de fait à une année en moins d'enseignement sur la totalité du cursus scolaire en élémentaire tout en imposant en lieu et place 3 heures de formation continue ou plutôt de propagande continue.

La loi dite « d'intégration des handicapés » a également détérioré depuis 2008 les conditions d'enseignement dans les classes. Car sous couvert de bonne intention apparente dans son intitulé, cette loi a surtout supprimé les formations d'enseignants associées aux divers handicaps, fermé des établissements spécialisés dotés de personnels médicaux et éducatifs, pour intégrer les élèves dans les écoles ordinaires sans accompagnement adéquat à leur handicap.

Seuls des AESH ( accompagnants d'élèves en situation de handicap ) n'ont plus que quelques heures par semaine, sans formation, sans pérennité de leur statuts (contrats de quelques mois), avec des revenus de misère autour de 700 € par mois.

Toutes ces dégradations accumulées, sans compter celles du second degré de même intensité, ont abouti à un nombre de démissions de jeunes enseignants croissant d'années en année en plus de la pénurie de recrutement.

Et les emplois en urgence des « job dating », contractuels balancés sans formation dans les classes à la rentrée, ont beau être très contestés ; ils correspondent en fait très bien à l'orientation générale de la loi de transformation de la fonction publique de 2019 favorisant majoritairement les emplois en CDD et diminuant le plus possible les postes statutaires.

En conséquence, le niveau d'enseignement dans les écoles publiques n'a pu que diminuer valorisant ainsi le secteur privé.

La boucle est bouclée et l'éducation nationale subit ainsi, comme tous les autres



services publics, une poussée considérable vers la privatisation des établissements et des personnels.

**Privatisation, inflation, salaires bloqués. Est-ce vraiment la fin de l'abondance ... du Capital ?**

Laurence.

\*\*\*

## Dans quel monde vit-on ?

La rentrée sociale attendue, pronostiquée par les experts, les commentateurs, les partis politiques, les organisations syndicales comme explosive a fait un flop, elle a été anesthésiée.

L'inflation, la hausse des prix arrivées au top niveau de 1986, les fins de mois difficiles et impossibles sont bien au rendez-vous mettant des millions de familles dans la plus grande difficulté et accroissant la pauvreté.

Mais les confédérations syndicales restent bien silencieuses, bien amorphes. Certaines nous refont le coup des manifestations processions. La CGT, par exemple, annonce le programme des manifestations. D'autres, telles que FO ou la CFDT font les funambules, chacune sur sa ligne collaborationniste teintée tantôt de volonté de négocier les réformes, tantôt de se fâcher tout rouge en déclarant que : la ligne rouge risque d'être atteinte et l'on verra ce que l'on verra !

Le mois de septembre qui aurait du être un mois de lutte de la classe ouvrière fut un mois de comédie et de manipulation sur fond de crise sociale avec l'épisode de la grève dans les raffineries et dépôts de carburant.

Scénario déjà vu et dont on connaît le déroulement :

Acte 1: Les salariés de ce secteur exigent une augmentation de salaire importante au regard des résultats du groupe,

Acte 2 : Les syndicats CGT et FO se mettent en grève et rapidement bloquent le pays et très rapidement provoquent une pénurie de carburant avec hausse du prix,.

Acte 3 : Les commentateurs, experts, politiques crient à la prise d'otages et s'égosillent contre ces quasi terroristes syndicalistes qui bloquent le pays. Le conflit et ses conséquences sont le sujet de toutes les actualités.

Pendant ce temps, les organisations syndicales restent attentistes. La lutte des salariés des raffineries fait écran à l'inertie des confédérations syndicales.

La pénurie de carburant est utilisée pour « faire prendre conscience » aux citoyens, par une campagne médiatique massive, de l'apocalypse climatique imminente et donc des actions impératives à mettre en œuvre, et de toute urgence, pour sauver la planète.

Les discours alarmistes, la mise en panique des populations, le manque de carburant du à la grève annonce la fin de « l'abondance » et la nécessité des restrictions, de la « sobriété » énergétique comme le proclame le président de la république de manière provocatrice et injurieuse pour tous les citoyens.

La campagne médiatique également sur les violences faites aux femmes et sur une série de dénonciations contre des responsables politiques et autres émanant de militantes féministes en quête de notoriété et de pouvoir. Les accusations inondent les antennes et aboutissent à des démissions et des mises en retrait.

La délation publique, le lynchage médiatique condamnent à la mort sociale immédiate des « mâles blancs prédateurs... qu'il faut abattre... ». Ces attaques sont associées à des exigences de révisions des règles de droit pénal, des

droits fondamentaux et des libertés individuelles fondamentales.

Nous sommes revenus au temps de l'inquisition.

Ces méthodes que l'on combat dans certains pays : la lapidation publique jusqu'à ce que mort s'en suive à l'encontre principalement de femmes victimes de viol, d'agressions sexuelles ou coupables d'adultère éradiquées en Occident, nous reviennent sous une autre forme avec violence, nous rappelant les pires périodes : celle de « la fin justifie les moyens », celle des systèmes totalitaires qu'il n'est pas nécessaire de citer.

La guerre Russie/Ukraine/OTAN sur fond de guerre froide et ses peurs, est utilisée pour justifier les restrictions de tout ordre pour les populations.

Les gouvernements, les médias nous assènent un discours narratif sur une seule vérité : l'agression russe (Poutine le diable) les démocraties occidentales comme fidèles défenseurs des libertés et droits démocratiques.

La presse est soit muselée et aux ordres, soit interdite. Aucune contradiction ou analyse différente n'est acceptée. Rares sont ceux qui osent s'exprimer et s'opposer à la version officielle et aux décisions du gouvernement, des gouvernements occidentaux, de l'Union Européenne, des États-Unis. L'adage en cas de guerre: «ferme ta gueule» est impératif ; mais bien sûr la Russie est seule à pratiquer la censure !

Il est nécessaire de chercher l'information sur les médias, les réseaux sociaux et la presse étrangère. C'est ainsi que l'origine de ce conflit, les motifs, les étapes successives depuis des années finissent par filtrer et être évoqués sur les médias nationaux. Ainsi des experts militaires français, suisses, américains expriment une version tout à fait différente de celle présentée.

En même temps que les mesures de restriction d'énergie se précisent, sont évoquées de manière de plus en plus forte, des opérations de spéculation et la volonté des États-Unis, de bloquer le

développement de l'Europe et le rapprochement de l'Europe et de la Russie. D'où la nécessité selon la doctrine de Biden et de son « establishment », d'engager une confrontation majeure avec la Russie pour créer une crise économique et neutraliser celle-ci en asservissant l'Europe à ses exigences, avant de s'opposer à la Chine.

Petit à petit nous voyons le dessous des cartes: la Russie ne porte pas seule la responsabilité de cette guerre, les États-Unis sont de plus en plus mis en cause ainsi que leur jouet: l'OTAN.

Pour parfaire cette situation aux odeurs nauséabondes, les craintes de nombreux citoyens concernant les causes et la gestion de l'épidémie de la Covid (virus naturel ou fabriqués, responsabilités des gouvernements, de la Communauté Européenne Économique) qui étaient sujettes à une censure violente sont aujourd'hui confirmées.

En effet Mr Édouard Philippe, premier ministre français à l'époque, est placé sous le statut de témoin assisté. C'est une procédure qui permet d'avoir accès au dossier sans passer par la mise en examen. Madame Buzin est l'objet d'une mise en examen, et des informations très sérieuses sont publiées sur la corruption organisée par les laboratoires pharmaceutiques (Pfizer), sur l'absence de garantie concernant l'efficacité des vaccins. Madame Van der-Melen présidente de l'Union Européenne est personnellement mise en cause.

Nous devons évoquer aussi la prise de pouvoir de celle-ci se proclamant Présidente de l'Union Européenne et transformant l'UE en empire, transformant les états, les nations en subsidiaires et les privant totalement de leur souveraineté nationale. Cette dérive était inscrite dans le traité de Maastricht, (dont c'est le 30<sup>ième</sup> anniversaire en ce mois de septembre), mais récusée par les gouvernements préférant parler de démocratie.

Ces révélations et ces procédures nous éclairent sur cette période abominable de restriction des libertés des citoyens, les

couvre-feu, les interdictions et restrictions de circulation, les amendes...

Les professeurs, les scientifiques victimes de lynchage médiatique, d'accusation de tous ordres, de procédures disciplinaires, les personnels des secteurs sanitaires, sociaux et médico-sociaux suspendus et donc pour un très grand nombre réduits à la misère et à l'aumône, privés de tous leurs droits, sécu, assurance chômage ... avec l'approbation ou l'inaction des organisations syndicales, se voient aujourd'hui en phase de réhabilitation.

Souvenons-nous du bannissement des personnels soignants et autres professionnels non-vaccinés déchus de leur citoyenneté par le président de la république, et du silence des politiques, des syndicats.

Rappelons-nous de l'appel de personnalités politiques, de journalistes, de syndicalistes et de citoyens ordinaires, pour que les non-vaccinés et les non-pass se voient retirés leurs droits sociaux, tout accès au soins, au seul motif qu'ils mettent en danger la vie d'autrui. Ils sont accusés d'être coupables des pires maux, proscrits et condamnés à l'exclusion sociale totale, en quelque sorte à la mort, par leur refus du « pass-sanitaire », cela laisse des souvenirs bien encombrants pour certains.

Tous ces moins que rien, tous ces bannis se voient rétablis dans leur honneur et approuvés par des instances disciplinaires comme le professeur Péronne, mais peu sont réellement rétablis dans leurs droits. L'Italie donne l'exemple en réintégrant les suspendus.

Cette évocation n'est pas exhaustive bien sûr, il manque toute la propagande sur les agressions à la personne, meurtres horribles ou ordinaires accompagnée par des discours violents et généralisateurs sur les immigrés clandestins, les sans-papiers. Ce sont de véritables appels à la haine, appel à se faire justice soi-même, nous rappelant des périodes sinistres de notre histoire.

Non exhaustive, mais elle nous permet d'appréhender l'ampleur des dangers qui nous attendent et la nature de cette dérive totalitaire, la multitude des

attaques organisées contre les populations par les maîtres du monde capitaliste et leur subsidiaires, les gouvernements.

Loin d'être une vision complotiste comme le prétendent beaucoup, elle a pour objet de donner un autre éclairage, une autre description du monde tel que Jack London l'avait très bien décrit dans *Le talon de fer*.

Face à ces attaques pour asservir les peuples il est consternant de voir le comportement des politiques qui ont quasiment tout accepté, validé, voir promu la plupart des dérives que nous venons de décrire.

Le dernier exemple de l'incapacité politique actuelle à réagir contre la destruction totale des conquies sociaux : la Sécurité Sociale, la retraite, l'assurance chômage, les conventions collectives, le code du travail, s'est matérialisé par l'utilisation du 49-3 à quatre reprises et par l'impossibilité aux forces d'opposition de censurer le gouvernement à l'occasion du vote de la loi de financement de la Sécurité Sociale.

En effet les deux oppositions au gouvernement: la NUPES et le RN ont déposé une motion de censure et malgré un appel du RN à voter la motion de censure de la NUPES, celle-ci n'a pas obtenu une majorité suffisante. De plus, cet appel du RN à voter la motion de la NUPES a été critiqué. Alors qu'en cas d'opposition à des propositions de loi que l'on combat, voter contre n'est pas la mise en œuvre d'un programme politique commun. Mais c'est s'opposer à une loi que l'on combat pour des raisons différentes ; c'est juste un acte cohérent et nécessaire pour vaincre ce que l'on combat.

La loi est passée, qui va trinquer?

**Pas les vierges effarouchées pétries de moralité utilisant des arguties à deux sous, mais les citoyens!**

**Quel sont les issues? Quelles sont les bonnes questions, les bonnes actions ?**

## Le mensonge enfin révélé

C'est au parlement de Strasbourg devant les députés, que Janine SMALL (responsable de Pfizer) vient de reconnaître que le laboratoire n'a pas testé l'efficacité de ses vaccins sur la transmission du virus COVID.

C'est donc avec ironie que l'on découvre ce que l'on supposait depuis de nombreux mois, le pouvoir politique en France mais aussi au niveau de l'Union Européenne, n'a pas hésité un seul instant à mentir à la population afin de mettre en place des restrictions de liberté. Le « pass sanitaire », l'Obligation d'être vacciné pour garder son travail sont des contraintes menaçantes pour museler les citoyens.

Le Procureur Général de l'UE vient de déclencher une enquête sur les contrats entre PFIZER et VON DER LEYEN, suite aux nombreux SMS avec le PDG de Pfizer. Nous observons qu'aux États-Unis, la Cour Suprême ordonne la réintégration de tous les soignants, information passée sous silence dans beaucoup de nos médias. La réintégration de tous les soignants s'impose en France comme ailleurs, où on constate la fermeture de services et d'Urgence la nuit par manque de personnel.

Nous devons saluer la victoire du Professeur Perronne devant l'ordre des

médecins de première instance (consultable sur internet : <https://youtu.be/GWVkiMYBbGA>) qui en tant qu'expert avait remis en cause la vaccination voulue par le gouvernement, en préconisant l'utilisation de *Ivermectine* ainsi que de *Hydroxychloroquine* comme traitements. Il est indéniable que d'autres médecins subissent ce harcèlement judiciaire et politique, tel que Martine Wonner, le professeur Raoult et tous ceux qui exercent, tout simplement pour avoir voulu respecter le serment d'Hippocrate. Dénonciations et poursuites contre les médecins généralistes qui expriment leur désaccords, sont soutenues par les Caisses Primaires d'Assurance Maladie des départements.

Les médecins ne doivent pas subir de pressions d'aucunes sortes et avoir une liberté de parole, que ce soit face à l'ARS, le Conseil de l'Ordre ou des politiques, c'est vital pour l'exercice de leurs fonctions.

Alors que les vaccinations pendant la grossesse sont interdites, Pfizer c'est livré à une étude sur des femmes enceintes avec un résultat sans appel, (sur 28 grossesses, 1 seule a été menée à terme.)

...

**Le temps du judiciaire arrive après la mise en examen d'Agnès Buzyn et pas seulement pour elle ...**

Patrick

\*\*\*

## Macron nous dit tout ...

Il semble qu'ils n'ont pas compris.

En effet, *Le Figaro* sonne le glas, suite à la déclaration d'E. Macron où il nous signifie que « *l'abondance* » et « *l'insouciance* », c'est fini.

Il faut rendre hommage à E. Macron de souligner sa déclaration avec beaucoup de clarté et d'insistance.

Mélenchon qui, selon moi, a permis l'élection d'E. Macron, en déclarant : « *pas une voie*

*pour le Rassemblement National* », participant ainsi à l'Union Sacrée du Front Républicain aux élections présidentielles, fait la sourde oreille, ainsi que Martinez et Souillot, sans parler des continuateurs de la CFTC, Berger.

C'est ainsi qu'on apprend que Souillot veut compromettre les syndicats FO en se présentant au siège de la CFDT, le 5 septembre. Il est inutile de préciser que la signification qu'on peut tirer de cette future réunion, quelles que soient les décisions, est que la CFDT est le maître de séance des « partenaires sociaux » d'E. Macron, en personne.

**Et pour quoi faire ? Pour mettre la fin à « l'abondance » et à « l'insouciance ».**

Ce beau monde, sous prétexte de s'adapter au « *grand bouleversement* », doucement mais sûrement, inévitablement se rapproche du gouvernement de Vichy.

En 2014, L'Ukraine est agressée par la Russie orthodoxe et cléricale, en s'octroyant la Crimée et le Donbass - Donetsk partiellement, avec les protestations timides et obligées des « démocraties » occidentales. En février 2022, le même agresseur et le réveil de l'impérialisme américain résultent de l'affaiblissement de l'Union européenne par les sanctions économiques et les intérêts en jeu.

Comme quoi, JP Morgan, encore une fois, en réclamant l'abrogation des constitutions « démocratiques » bourgeoises en France, en Espagne... et ce afin d'éviter la révolution sociale dans la période à venir, est en conformité avec les événements d'aujourd'hui.

Même s'ils n'ont rien vu, les « dépositaires » des intérêts de la classe

ouvrière s'adaptent parfaitement aux conditions de JP Morgan, exécutées au prix de centaines de milliers de morts pour obtenir le résultat escompté.

Est-ce que quelqu'un de bon sens peut croire que les « partenaires sociaux » d'E. Macron et la volonté de Mélenchon de devenir premier ministre, peuvent faire autre chose que de saborder les intérêts de la classe ouvrière et de contribuer d'une manière significative à l'instauration d'un régime totalitaire en France ?

En vue de cette situation, où le gouvernement, les appareils politiques, les syndicats officiels ont décidé de s'accorder définitivement vers une liquidation de la république au profit d'une société totalitaire, les anarcho-syndicalistes ne peuvent que de s'organiser contre cet amalgame des malfaiteurs.

Réunir tous les syndiqués, tous les non syndiqués, tous les travailleurs, tous les salariés pour la défense inconditionnelle des acquis de la république de la grande révolution, laquelle, seule, peut permettre l'exercice des rapports de force entre les classes.

En tant que militants de la lutte de classe, nous nous engageons à combattre pour réaliser les conditions d'une véritable grève générale.

**En tant que militant anarcho-syndicaliste, je propose à tous les camarades d'engager la discussion sur ce texte « qui a le mérite d'exister ».**

Bien fraternellement.

Bertand KANBAN  
27 août 2022

\*\*\*



# La Mafia d'État

*La Mafia d'État* publié en octobre 2021, Vincent Jauvert, journaliste aborde dans ce livre un sujet rarement évoqué : les liens étroits entre les hauts fonctionnaires d'État issus de l'École Nationale d'Administration, du corps des Ponts ou des Mines et les grandes entreprises.

Vincent Jauvert y établit l'inventaire d'une quarantaine de ces grands commis de la République aujourd'hui PDG du CAC 40.

Certains sont connus, comme Édouard Philippe, ancien premier ministre aujourd'hui administrateur d'une grande société privée Atos ; Guillaume Pepy, ancien patron de la SNCF devenu président du groupe Lagardère et administrateur de Suez ; ou Jean-Pierre Jouyet, ancien secrétaire général de l'Élysée, ex-secrétaire de cabinet adjoint de Lionel Jospin à Matignon, aujourd'hui membre du Conseil d'Administration de Covéa, grand groupe d'assurances.

Et beaucoup d'autres, dont les noms ne vous diront probablement rien comme Jean-Dominique Comolli, François Heilbronner, Jean-Paul Fougère, Antoine Gosset Grainville, Jean-François Cirelli, Anne-Marie Idrac, etc..., qui agissent dans l'ombre.

Non élus, bien évidemment, ils ont été nommés conseillers de cabinets de ministres de divers gouvernements, de F. Mitterand, de J. Chirac, de L. Jospin, de F. Fillon jusqu'à E. Macron.

Leur influence a agit principalement sur la privatisation de grandes entreprises publiques comme Axa, Suez, Total, Bouygues, Saint Gobin, BlackRock France, etc... dont ils deviennent ensuite patrons ou membres du Conseil d'Administration.

(voir ci-dessous une liste des grandes entreprises privatisées en France durant les quarante dernières années)\*.

Bien sûr, la loi de 1983 sur la fonction publique stipule qu'un fonctionnaire ne peut «*participer aux organes de direction de société à but lucratif*». Mais la durée

de 10 ans au départ de cette interdiction s'est réduite, à 5, puis à 3 ans par leur soin, profitant de leur position dans l'appareil d'État, leur permettant d'accéder aujourd'hui à des revenus de fortunes à 6 ou 7 chiffres, de bénéfices, de jetons de présences aux Conseils d'Administrations et de «*retraites chapeaux*».

Ce mécanisme de collusion généralisée entre le pouvoir politique, la haute administration et le pouvoir des affaires date depuis au moins les années 1970. La haute administration a saisi une opportunité au travers des privatisations pour survivre au déclin de la puissance publique. Elle a abandonné la notion de service public pour des profits personnels. Ce petit groupe de techniciens s'entraident, se cooptent, se ménagent les réciprocitys nécessaires à la pérennité de ce mécanisme.

Il s'agit simplement en fait d'un fonctionnement de classe. Car si la conscience de classe ouvrière est dénigrée, jugée et qualifiée dépassée par la haute bourgeoisie, il n'en est pas de même dans son camp.

Le capitalisme a de fait colonisé la haute administration étatique.

**Mais bien qu'ils aient l'argent, nous sommes toujours plus nombreux.**

**Il s'agit toujours d'un rapport de force.**

Laurence.

## PRIVATISATIONS

1987 : TF1, Société Générale, Suez, Alcatel, Alstom, Mutuelle Générale française, Banque du bâtiment et travaux publics, Bouygues, Crédit Commercial de France, Havas

1988 : Matra, Suez

1990 : Renault

1993 : Rhône Poulenc, BNP

1994 : Total, Elf Aquitaine, UAP, COFACE

1995 : Péchiney, SEITA

1996 : AGF, CGM (Compagnie Générale Maritime)

1997 : France Télécom, Crédit du nord  
 1998 : Gan, CIC, Thomson  
 1999 : Air France, Crédit Lyonnais , CNP  
 2005 : Gaz de France, autoroutes  
 2010 : La Poste

2014 : Aéroport Toulouse Blagnac  
 2016 : Aéroports Lyon et Nice-Côte d'Azur  
 2017 à 2020 : EDF, La Française des jeux,  
 Fret et voies SNCF

\*\*\*

## Opération Z

Nous proposons quelques extraits du livre : Opération Z de Jacques BAUD aux éditions Max Milo.

Ancien colonel de l'OTAN, spécialiste des pays de l'Est et chef de la doctrine des opérations de la paix des Nations Unies, il a été engagé dans des négociations avec les plus hauts responsables de l'armée et du renseignement russes après la chute de l'URSS.

Il analyse les causes profondes de la guerre en Ukraine et les raisons qui ont poussé Vladimir Poutine à défendre les populations du Donbass.

La guerre en Ukraine n'est que la conséquence de la perfidie des gouvernements Européens et des USA ...  
 Après le succès de son précédent livre : Poutine, maître du jeu ?, voici quelques pages de l'Opération Z.

Bonne lecture.

Patrick

### Extraits du livre Opération Z de Jacques Baud

« ... Mes contacts à l'OSCE m'indiquent alors que les Américains exercent alors des pressions importantes au sein de l'organisation. Ainsi, non seulement l'OSCE a totalement occulté l'existence d'un référendum précédent parfaitement légal et légitime en Crimée, mais elle a littéralement donné son blanc-seing au changement de régime à Kiev. Car le coup d'État était illégal à tout point de vue et

bafouait l'ordre constitutionnel, tandis que l'engagement des Occidentaux était contraire à la Charte des Nations unies et à l'Acte Final d'Helsinki. Dans cette situation, les Criméens n'ont donc fait que de profiter de cette situation pour revenir à la situation dont l'Ukraine l'avait privée pendant plus de 20 ans, appliquant ainsi les dispositions de l'article VIII de l'Acte Final d'Helsinki.

Lorsque Barak Obama dit à la tribune des Nations unie que « *cela pourrait arriver à n'importe lequel de vos pays (189)* », il sait de quoi il parle : à la fin du XIX siècle, les États-Unis ont illégalement annexé Hawaï. C'est encore aujourd'hui un contentieux entre les populations autochtones et Washington. Certains contestent même la notion « d'annexion » et préfèrent dire que Hawaï est un royaume sous occupation militaire américaine(190). Avec la conséquence ironique que si le droit international était respecté, Barak Obama (natif d'Hawaï) n'aurait - techniquement parlant - probablement pas eu le droit de se présenter à l'élection présidentielle(191) !...Donnant raison (mais pour de mauvais motifs) à Donald Trump(192) !

Toutefois, alors qu'en Crimée, c'est à la demande de la population criméenne que la Russie a accepté d'annexer la péninsule ; à Hawaï, les Américains se sont emparés des îles par la force avant de décider unilatéralement de les annexer au territoire américain.

Faites ce que je dis, pas ce que je fais ! »

### « ... 2.7.6 La crise du Donbass

Comme en Crimée, l'abolition de la loi Kivalov-Kolesnichenko sur les langues officielles le 23 février 2014 fait l'effet d'une bombe dans tout le sud du pays. D'Odessa à Kharkov, les russophones

descendent dans la rue, car la décision n'est pas seulement illégitime, elle est illégale : les nouvelles autorités n'ont pas été élues et la décision viole le traité de 1997 entre la Russie et l'Ukraine.

La répression de ces manifestations est brutale et sanglante, mais les Occidentaux restent très discrets sur ces exactions. On cherche alors à montrer que le changement de régime était démocratique et largement soutenu par la population ukrainienne.

Pour légitimer le coup d'état mené par les ultra-nationalistes et les néo-nazis d'Ukraine occidentale, le narratif occidental doit s'adapter : la répression de ces émeutes n'apparaît pratiquement pas dans nos médias, et on réduit cette opposition à l'influence russe au Donbass et à une imaginaire « invasion » russe, expliquée par les « ambitions » de Vladimir Poutine.

En 2014, je suis alors à l'OTAN et je constate que les dépêches qui nous parviennent, viennent de Pologne et ne « collent » pas avec les informations de l'OSCE. Il est alors évident que l'on cherche à exagérer les événements et leur donner une dimension internationale. Mais, même au sein de l'OTAN, je ne suis « que » suisse, donc, techniquement, un « partenaire » et non un « allié », mes mises en garde sont poliment écartées au profit d'un discours plus musclé.

Dans une résolution adoptée en septembre 2014, le Parlement européen parle d'une « intervention militaire directe », de violations de cessez-le-

feu « principalement par les troupes russes régulières » et affirme que la Russie a « renforcé sa présence militaire sur le territoire ukrainien » (193). C'est évidemment faux : les allégations viennent des services de renseignement polonais, mais n'ont jamais été confirmées par les observateurs de l'OSCE. Comme souvent, le Parlement européen accuse puis sanctionne sans qu'aucun fait ne confirme ses accusations. Voilà pour l'état de droit ! »

## L'Anarcho-syndicaliste

Abonnement pour 20 numéros : **40 € TTC.**  
Abonnement de soutien : **50 € TTC** au moins.

Formulaire d'adhésion sur :  
<https://anarcho-syndicalisme.org/>

### Par courrier et chèque:

Chèque à l'ordre de :  
L'association des Groupes Fernand Pelloutier  
adressé à M.L. Pichon  
30 rue Edouard Corbière – 29200 BREST

### Par courriel et virement bancaire:

Adressé à :  
contact@anarcho-syndicalisme.org  
Virement à destination de :  
FR 74 2004 1010 1109 9982 8D03 218  
CCP: 9998 28B Nantes.

\*\*\*

## SOMMAIRE

Nous ne sommes ni prédicateurs, ni pythies.....	1
Le pot de terre contre le pot de fer.....	2
Constat d'un lecteur militant à Force-Ouvrière.....	6
Rentrée scolaire sous tension.....	8
Dans quel monde vit-on ?.....	9
Le mensonge enfin révélé.....	12
Macron nous dit tout .....	12
La Mafia d'État.....	13
Opération Z.....	15